

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 6 (1918)

Heft: 69

Artikel: L'idée marche...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
ÉTRANGER... » 3.50
Le Numéro... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

La case, par an Fr. 15.—
2 cases. » » 35.—
La ligne, par insertion » 0.25

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (1 fr. 25) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : L'Idée marche... : E. GD. — Les Femmes et la Chose publique : Chronique parlementaire fédérale : Marg. GOBAT. — Lettre de Hollande : P. de H. — De-ci, de-là... — VII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin à Berne : Emma PORRET. — Association suisse pour le Suffrage féminin : Nouvelles des Sections. — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — A lire : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage.*

A NOS LECTEURS ET ABONNÉS. — Le « Mouvement Féministe » se présente aujourd'hui sur un papier nouveau, et moins agréable, nous sommes les premières à le reconnaître, que celui qu'il a toujours employé. Ce sont, on peut le penser, des considérations d'économie qui nous obligent à ce changement dans la toilette de notre journal ! En effet, le renchérissement considérable des frais d'impression grève de plus en plus lourdement notre budget : alors qu'en fondant le « Mouvement », en novembre 1912, nous payions 90 fr. pour le mille d'exemplaires d'un numéro, nos factures du 1^{er} semestre de 1918 se sont élevées, également pour un numéro tiré à mille exemplaires, à 144 fr., 54 fr. de plus, par numéro, soit 658 fr. par an ! Et l'on nous annonce un relèvement encore de ce prix pour correspondre aux demandes, parfaitement justifiées d'ailleurs, d'augmentation de salaires des ouvriers imprimeurs !

C'est pour obvier dans une certaine mesure à cette marche ascendante, inquiétante pour nous, que nous avons résolu de changer de papier et d'abandonner notre papier satiné si familier à l'œil de nos lecteurs. Nous sommes certaines que ceux-ci ne nous en voudront pas : ne parle-t-on pas de toute part entre femmes du prix des étoffes ? Nous espérons même que nos amis feront plus que de comprendre nos motifs, mais qu'ils nous aideront à équilibrer notre budget en nous procurant de nouvelles ressources... sous la forme de nouveaux abonnés. Les circonstances sont plus que jamais favorables à une intense propagande en faveur de notre journal : les progrès de l'idée féministe, l'intérêt qu'elle éveille dans tous les milieux, la formation de nouveaux groupes à préoccupations et à but suffragistes, etc. Certaines de nos amies nous l'ont bien prouvé en nous procurant du coup, qui, 10, qui 18 nouveaux abonnés ! Que chacun s'inspire de cet exemple. Nous envoyons des numéros spécimens gratuits à toute personne qui en fera la demande, mais nous rappelons que la propagande individuelle est la meilleure de toutes, et que quelques phrases persuasives personnellement prononcées font beaucoup plus que l'envoi anonyme d'un journal par notre Administration !

Nous rappelons aussi qu'à partir de juillet, nous ne délivrons plus, sauf demande expresse, que des abonnements pour 6 mois, renouvelables au 31 décembre 1918, au prix très modique de fr. 1.25 l'un.

L'Administration du « Mouvement Féministe ».

AVIS. — La Rédaction de l'édition française de Jus Suffragii nous prie d'informer ceux de nos lecteurs qui sont abonnés à ce journal que le retard du numéro de juin est dû à la fermeture de la frontière et à la complication des communications postales. En effet, le numéro de l'édition anglaise, qui a paru le 1^{er} juin à Londres, n'est parvenu à Genève que le 3 juillet, et l'édition française étant la reproduction et la traduction de l'édition anglaise, force a donc été d'attendre patiemment son arrivée. La Rédaction de l'édition française fera diligence pour réparer dans la mesure du possible ce grand retard.

L'IDÉE MARCHÉ...

— Quel optimisme robuste pour ne pas dire déplacé ! s'écrieront quelques-uns, de tracer ces trois mots moins d'un mois après que le Grand Conseil de Genève ait rejeté le suffrage des femmes, prouvant ainsi que les progrès de « l'idée » sont encore nuls en certains cerveaux ! Ne serait-il pas plus conforme à la réalité d'intituler pour cette fois cette chronique mensuelle : *L'idée est stationnaire ?*...

Stationnaire ? S' imagine-t-on par hasard que l'opinion, faite de préjugés et de craintes égoïstes, de 41 politiciens soit l'opinion publique ? Et justement le vote du 8 juin de notre Grand Conseil a fait avancer la marche de « l'idée » à un point que nos législateurs ne soupçonnent pas eux-mêmes ! Combien d'hommes, jusque-là fort calmes à cet égard, qui ont manifesté leur dégoût de cette façon de traiter par la blague un problème sérieux pour l'avenir de notre pays ! Combien de femmes, de jeunes femmes de milieux aisés, qui ne s'intéressaient que fort médiocrement au suffrage, ont été révoltées d'être ainsi tenues pour quantité négligeable, dont les demandes ne valent pas même la peine d'être discutées ! Combien de lettres, de messages, inspirés des mêmes sentiments ! La grande presse n'est pas non plus restée indifférente, et plusieurs journaux ont publié des articles significatifs, parmi lesquels nous signalons en première ligne la spirituelle chronique dominicale de *La Suisse*, signée de Pierre Duniton¹. Le sermon a même été employé comme moyen de protestation, puisque M. Frank Thomas a consacré ses prédications des deux dimanches après la votation à la question du vote des femmes, prédications dont la première en tout cas a produit grande impression. En vérité, même dans la Genève qu'administre M. Fazy, « l'idée marche... »

Ailleurs aussi, et à grands pas. Surtout hors de Suisse. Car nous ne pouvons pas considérer comme un très grand progrès les résultats obtenus par les manifestations des femmes ouvrières à Zurich. Qu'une députation féminine ait été entendue par le Grand Conseil sur les questions de ravitaillement, que M^{me} Bloch-Bollag, dont l'influence est très grande dans les milieux socialistes féminins, siège actuellement dans une commission chargée d'étudier ces questions... nous applaudissons des deux mains, et ne pouvons que souhaiter que cet exemple soit promptement suivi

¹ *La Suisse* du 16 juin 1918.

dans d'autres de nos grandes villes. Mais que, pour, en venir là, il y ait fallu terroriser les députés, les empêcher de sortir de la salle sans sauf-conduit, voire même, si ce que les journaux racontent est exact, leur cracher à la figure... en vérité, cela nous donne piètre idée de la justice et du bon sens dont peuvent s'inspirer les députés zurichoïses. Que tant de violence soit nécessaire pour obtenir une chose si naturelle ! Décidément l'idée ne marche encore que bien lentement sous le crâne de ces messieurs. Et d'autre part, nous nous demandons si pareilles manifestations sont favorables à notre cause ? Le système < suffragette > ne nous a jamais paru avoir beaucoup de chance de réussir en Suisse, et nous préférons aux démonstrations de ce genre le ton de la pétition qu'ont immédiatement adressée aux autorités, par sentiment de solidarité, l'Union für Frauenbestrebungen et la Frauenzentrale de Zurich pour appuyer les revendications économiques de toutes celles qui souffrent ou risquent de souffrir de la faim.

Mais, hors du territoire du pays qui se croit la plus démocratique, la plus respectueuse des droits populaires des Républiques, l'idée chemine à grand pas. Si la fermeture des frontières ne nous a pas permis jusqu'à présent d'avoir des détails sur le projet de loi que, dit une dépêche de Paris à la presse quotidienne, M. Louis Martin a déposé au Sénat, reconnaissant aux femmes les droits politiques complets, des précisions nous sont en revanche parvenues de Danemark sur l'élection de femmes, non seulement à la Chambre Basse, comme l'annonçait notre dernier numéro, mais aussi à la Chambre Haute, où sont entrées 5 femmes le 11 mai. Ce sont M^{mes} Marie Hjelmer (radicale) bien connue comme suffragiste, Nina Bang (socialiste), Olga Knudsen (libérale), Inger Schmidt (id.) dont l'activité s'est surtout exercée dans le domaine religieux, et Marie Christensen, maîtresse d'école, la sœur du leader du parti libéral en Danemark. L'élément féminin possède donc dans cette Chambre 5 sièges sur 72, et à la Chambre Basse 4 sur 140. C'est surtout dans les collèges urbains que les femmes ont été élues, et de tous les côtés, on reconnaît que leur participation aux élections (élections au 2^d degré pour la Chambre Haute) a été très active.

En Hollande, comme on le verra plus loin, des femmes sont candidates aux élections parlementaires qui ont lieu ces premiers jours de juillet. Au Canada, le vote en matière fédérale vient d'être accordé aux femmes dans toutes les provinces de la colonie. Enfin, le journal anglais *The Common Cause*, toujours si admirablement renseigné, nous apporte dans son numéro du 14 juin un intéressant article de la doctoresse Marg. Ancona, membre du Comité lombard pour le suffrage féminin. D'après cet article, un projet de loi déposé le 24 avril à la Chambre des Députés par M. Salandra, et reconnaissant le droit de vote aux jeunes gens de moins de 21 ans (l'âge de majorité) qui se trouvent sous les drapeaux, a été l'occasion pour les partisans du suffrage des femmes de réclamer une mesure en faveur de celui-ci. Les socialistes officiels (pacifistes) ont immédiatement demandé le droit de vote pour les femmes aux mêmes conditions que pour les hommes ; un autre groupe, composé de députés de différents partis, a réclamé par l'intermédiaire de M. Sandrini le suffrage pour les femmes qui savent lire et écrire, tandis qu'une fraction du parti radical, dont M. Cotugno fut l'orateur, demandait le vote pour toute femme âgée de 30 ans et plus, sachant lire ou écrire, ou ayant perdu un fils à la guerre. A cette occasion, M. Orlando, premier ministre, déclara qu'antiféministe convaincu autrefois, il était maintenant converti au suffrage des femmes, mais que toutes ces questions de réforme électorale (représentation proportionnelle, vote plural, etc., aussi bien que

suffrage féminin) étaient indépendantes de la proposition Salandra, qui était, elle, un hommage aux jeunes soldats, et devaient par conséquent être renvoyées à une prochaine session. Il n'en reste pas moins acquis que la question du vote des femmes a été envisagée avec sympathie dans le Parlement de la plus latine des nations, et que des hommes d'Etat éminents ont fait des déclarations en sa faveur.

Or, puisque chez nous, on exploite tellement contre le vote des femmes ce qui a été prétendu en d'autres pays, il n'est peut-être pas inutile de savoir aussi à quel point, et partout, l'idée marche...
E. Gd.

Les Femmes et la Chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Tandis que le gouvernement suisse tombé, après des siècles de politique démocratique, au système de l'absolutisme bureaucratique s'y cramponne désespérément, les Chambres fédérales, qui semblent ne plus devoir jouer un rôle bien important sous le règne nouveau, multiplient et prolongent leurs sessions. Comprenez cela qui pourra ! M. Bueler, député schwytois, en abordant la discussion du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1917, a fait la remarque que, si cela continue, il n'y aura plus que des politiciens de profession qui pourront faire partie des Chambres. Ce serait grand dommage pour le pays. Cela renverrait bien loin aussi l'entrée des femmes dans notre Assemblée législative, car où trouver des politiciennes de profession ? Avouons d'ailleurs que la perspective de siéger presque en permanence serait bien faite pour en ôter, avant la lettre, le goût à la plupart d'entre nous, dont la tâche de mères de famille ou autres se concilierait difficilement avec un mandat absorbant plusieurs mois de l'année. Que nous voilà loin encore de l'âge non pas d'or, mais simplement de justice et de raison, où chaque citoyen, chaque citoyenne aura voix au chapitre ! Qu'iraient faire d'ailleurs des femmes dans l'administration d'un pays gouverné par un aéropage inamovible qui règne selon son bon plaisir et sans contrôle effectif ?

Tout au plus pourraient-elles se révolter, protester à haute voix contre des discours tels que ceux, indignes du Parlement d'un pays démocratique, qui furent prononcés lors de la discussion de la motion Bonhôte recommandant purement et simplement la suppression des pleins pouvoirs et le retour au régime constitutionnel. L'erreur — pour ne pas dire plus — d'emboîter le pas derrière les gouvernements les plus impérialistes revient aux députés Zürcher et Knellwolf qui, le dernier surtout, préconisèrent la continuation et la consolidation de la toute-puissance gouvernementale et la manière forte pour faire taire les mécontents. Que des théories aussi contraires à la tradition et à l'esprit helvétique puissent être exposées au sein de notre Assemblée législative, est de ces problèmes, résultats de l'anarchie morale de l'heure présente, que l'on renonce à résoudre. Si elles n'étaient pas des opinions plutôt isolées, il faudrait désespérer de l'avenir de notre Confédération, mais c'est un symptôme attristant qu'elles puissent même se faire entendre chez nous et qu'elles ne soient pas réduites au silence par l'indignation de tous ceux qui ont encore du sang suisse dans les veines.

On a dit au cours de la dernière session que l'anarchie d'en haut amène l'anarchie d'en bas. Parole très vraie. Et l'on s'étonne qu'aujourd'hui le peuple manifeste dans les rues et que les femmes forcent les portes des assemblées où se discute le bien (?) du pays ! Arbitraire politique et administratif, ce dernier créant